



ACTUALITES

NOVEMBRE-DECEMBRE 2017

- N° 70 -

LE MOT DU MAIRE



Chers Fontainais, Chères Fontainaises,

Ce premier mot du Maire de rentrée paraît un peu plus tard que d'habitude. Nous utilisons en effet de plus en plus notre panneau électronique pour vous informer. Je vous invite à consulter régulièrement les diverses informations qui y sont affichées.

Je commencerai par un appel au civisme et à la discipline de la part des automobilistes afin de respecter les emplacements de stationnement. Les trottoirs, les emplacements réservés aux bus ou les entrées charretières ne sont et ne seront jamais des « parkings minutes » !

Par ailleurs, les sens interdits sont à respecter scrupuleusement, y compris en marche arrière ! L'actualité fontainaise de cette rentrée nous redirige vers les écoles.

Tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles enseignantes.

Madame HERPIN est la nouvelle Directrice de l'école élémentaire Jean Monnet, en remplacement de Monsieur CESTERO. Madame TREGUIER succède à Madame PETIGNY dans la classe des moyens de l'école maternelle Jean Ferbourg.

Je souhaite également évoquer les rythmes scolaires. Lors de la séance du 28 juin dernier, le conseil municipal a décidé le retour de la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018. Cette décision sera transmise au rectorat après avoir reçu l'accord formel des conseils d'école. Un grand nombre d'entre vous était favorable à ce retour dès la rentrée de septembre 2017. La décision tardive du gouvernement posait des problèmes d'organisation tant aux parents (gestion du temps pour trouver des solutions...) qu'à la municipalité.

Enfin, une information dont nous ne mesurons pas encore entièrement l'impact sur nos écoles nous est parvenue lors de la dernière rentrée... **la suppression des contrats aidés**. Cette décision aura forcément des répercussions sur l'organisation de nos écoles et sur le budget communal. Sur un plan financier, cette nouvelle annonce fait suite à de bien d'autres mauvaises nouvelles (baisse sensible des dotations de l'état), et, selon toute vraisemblance, en précède certainement bien d'autres.

Pour terminer ce Mot du Maire, nous vous informons que nous avons obtenu une seconde petite fleur récompensant l'investissement de la municipalité à embellir la commune. Par ailleurs, nous vous rappelons quelques événements qui marqueront cette fin d'année :

- **Le 11 novembre** : nous accueillerons nos voisins de Manneville, Octeville sur Mer et Cauville pour commémorer la fin de la première guerre mondiale,
- **Le 5 décembre à 18 h** : Un hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, sera rendu au monument aux morts de notre commune ;
- **Le 9 décembre** sera consacré au Téléthron.

Je vous souhaite chers concitoyens, chères concitoyennes, une bonne lecture.

Jean-Louis MAURICE

L'ECHO DE FONTAINE
Municipalité de Fontaine la Mallet



Les 25 et 26 novembre,
Marché de Noël
Place SAINT VALERY



L'état civil



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux couples que nous avons uni :

DELERUE Alexis et LE BARBE Charlotte	27 mai 2017
PITTOIS Thierry et FUSENOT Laurence	21 août 2017
LELOUARD Stéphane et DELAMOTTE Julie	9 septembre 2017
DESBORDES Philippe et COGNARD Stéphanie	16 septembre 2017
PERROTTI Esteban et BAILLY Capucine	23 septembre 2017
EL YOUSSEF Tarik et LAGWA Amélie	30 septembre 2017
DE BARROS MOREIRA Jonathan et JARRY Elise	14 octobre 2017

DECES

C'est avec tristesse que nous avons enregistré le décès de :

LIEGARD Georges	6 juin 2017
SAYE Valérie	13 août 2017
PAIMPARAY Joel	17 septembre 2017
RODRIGUEZ Carlos	5 octobre 2017



NAISSANCES :

C'est avec joie que nous avons appris la naissance de :

GAQUEREL Rose	20 juin 2017
ROBERT Ethan et Lylou	23 juin 2017
MATON Charlotte	3 juillet 2017
HELLEGOUARCH Anna	6 août 2017
LADOUL Maël	25 août 2017
HIS Nathan	16 septembre 2017
COUSIN Elise	20 septembre 2017
LAMAZOUERE Sasha	6 octobre 2017

REGISTRES PUBLICS D'ACCESSIBILITE

- Conformément aux dispositions précisées dans l'article 2 du décret n°2017-431 du 28 mars 2017- Nous mettons à la disposition des usagers des équipements recevant du public (ERP), des registres publics d'accessibilité.

Ces informations sont disponibles depuis le 30 septembre 2017 sur le site internet de la mairie : www.fontainelamallet.fr dans l'onglet vie pratique, au chapitre informations communales.

Un exemplaire papier du dossier complet est également disponible, pour consultation, seulement à l'accueil de la mairie.



**Ma commune, ma santé,
La solution mutualisée accessible à tous.**
Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat.
Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national.
Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations.
Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins.
Une mutuelle ouverte à tous (tout âge, toute situation).
Inscrivez-vous à une permanence pour une étude comparative gratuite et sans engagement.
Téléphonez pour prendre rendez-vous au : 05.64.10.00.48.



Communication de la Mairie de Fontaine-la-Mallet :

Madame Agnès FIRMIN LE BODO, députée de la 7^{ème} circonscription de la Seine-Maritime, assurera une permanence en mairie de Fontaine-La-Mallet le vendredi 8 décembre à 17 h 30.

Nous vous invitons à prendre contact avec son secrétariat pour toute demande de rendez-vous. Tél. : 06.47.93.60.35.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



« LES FONTAINAIS TOUJOURS MOBILISES »

Vendredi 8 décembre

- Jeux Kapla, Salle Dupas, à 18 h 30 Ile aux Jeux

Samedi 9 décembre

(Sous réserves des aléas climatiques ainsi qu'aux conditions imposées dans le cadre de l'état d'urgence)

A Partir de 10 h Place SAINT-VALERY

- . Chamboule tout AVF
- . Tombola Fontaine des Arts
- . Tombola, patchwork et loterie AVF
- . Vente de travaux manuels AVF
- . Vente de pâtisseries et de confiture AVF
- . Vente de crêpes et boissons fraîches Union Fontainaise
- . Vente de harengs grillés et marinés (sous réserve météo) La Souris
- . Vente de vin chaud et de riz au lait Anciens Combattants
- . Tombola et vente de pâtisseries Ateliers du Mougnan
- . Devinez le poids du panier garni Les commerçants
- . Jeux d'adresse Union Fontainaise de Pétanque
- . Tombola, vente de cakes, jeux ludiques Croix Blanche

Des rendez-vous à ne pas manquer, dans notre commune, durant la journée :

- 9 h 30 Marche (durée 1 h 30) AVF
- 10 h Course des élèves de l'école élémentaire Ecole Jean Monnet
- 11 h Démonstration de Step et Country Union Fontainaise
- 11 h 30 Démonstration de danses de salon Fontaine Danse Loisirs
- 12 h Lâcher de ballons Club des Séniors & Parents d'élèves
- 14 H Gala de danse Top Danse

Au MOUGNAN :

- De 9 h à 17 h, réflexologie plantaire Fontaine Réflexologie (de préférence sur rendez-vous tél. : 06.85.39.38.77. & 06.08.93.28.54.)
- 18 h, pièce de théâtre 'CAUX MEDIE' Tréteaux de Juillet (tarif 8 € / Adulte, gratuit pour les enfants, Réservation auprès de Catherine DUSSOS, tél. : 02.35.30.06.42.)

Des animations chez nos commerçants :

- . 'L'Atelier créateur' : tous les soirs à prix réduits, reversés en faveur du Téléthon ;
- . 'Le Verger de Fontaine' : Vente phare ;
- . 'La Fontaine Gourmande' : Vente phare ;
- . 'La boucherie Homont' : Vente phare ;
- . Le restaurant 'La Fontaine Fleurie' : le montant des cafés qui seront servis au cours de la semaine sera reversé en faveur du Téléthon ;
- . Bar brasserie 'Le Saint Valéry'.

... INFOS COMMUNALES et ASSOCIATIVES



Le concours des illuminations de Noël est ouvert à tous les fontainais jusqu'au vendredi 22 décembre. **Inscrivez-vous vite en mairie de Fontaine-la-Mallet** dans votre catégorie (maison, fenêtre, commerce, vitrine). L'originalité des idées, la féérie, les couleurs sont les principaux critères de sélection avec les coups de cœur du jury !



Le Père Noël est attendu à Fontaine-la-Mallet, place Saint-Valéry, **le dimanche 24 décembre**, Promenades en calèche pour les enfants sages **de 9 h 30 à 12 h.**



L'association '**LA SOURIS**' organise pour les enfants de 4 à 12 ans '**Les ATELIERS du PERE NOEL**', le **samedi 16 décembre** à 15 h, salle Dupas. Goûter servi en présence du Père Noël, participation 3 € / enfant. Petits et grands pourront ensuite participer à une descente aux flambeaux à destination de la place Saint-Valéry. Un vin chaud sera gracieusement offert à tous les participants jusqu'à épuisement de notre chaudron magique. A consommer avec modération...

Pascal CARFANTAN, 02.35.20.01.27.



LE CLUB DES SENIORS

Quelques dates à retenir :

- ✓ **Jeudi 9 novembre, 12 h, salle Lucien Gréverand du Mougna**, Repas des anciens organisé conjointement avec la municipalité.
- ✓ **Samedi 18 novembre à 14 h** : Concours de manille ouvert à tous, salle Lucien Gréverand, participation 5 € par personne (de nombreux lots sont à gagner), suivi d'un dîner (participation 20 € par personne (boisson comprise).
- ✓ **Dimanche 3 décembre** : déjeuner spectacle, cabaret le Vitotel.

Gisèle BEAUDOIN
06.17.63.05.12.



Association Musicale
Fontaine la Mallet

L'association Musicale de Fontaine-la-Mallet organise une soirée **jazz beaujolais** au profit du Téléthon, le **samedi 16 décembre**, à partir de 19 h 30, au Mougna.

Entrée : 5 €

Diner : forfait 10 € (comprenant un plat, une boisson, le dessert)

[Pour information :

Bouteille de Beaujolais, 8 €,
Boisson, 1 €,
Verre de Beaujolais, 1, 50 €,
Assiette de charcuterie, 7 €,
Café offert]

Réservation auprès de :

Anne-Marie FERRAND
02.35.55.96.49.

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



Fontaine-la-Mallet

Une équipe à votre service.

Permanence le mardi de 9 h 30 à 11 h 30, centre culturel du Mougna,
21, rue du Mougna
Tél. : 02.35.20.27.01.

Mail : avf.fontainelamallet@sfr.fr

